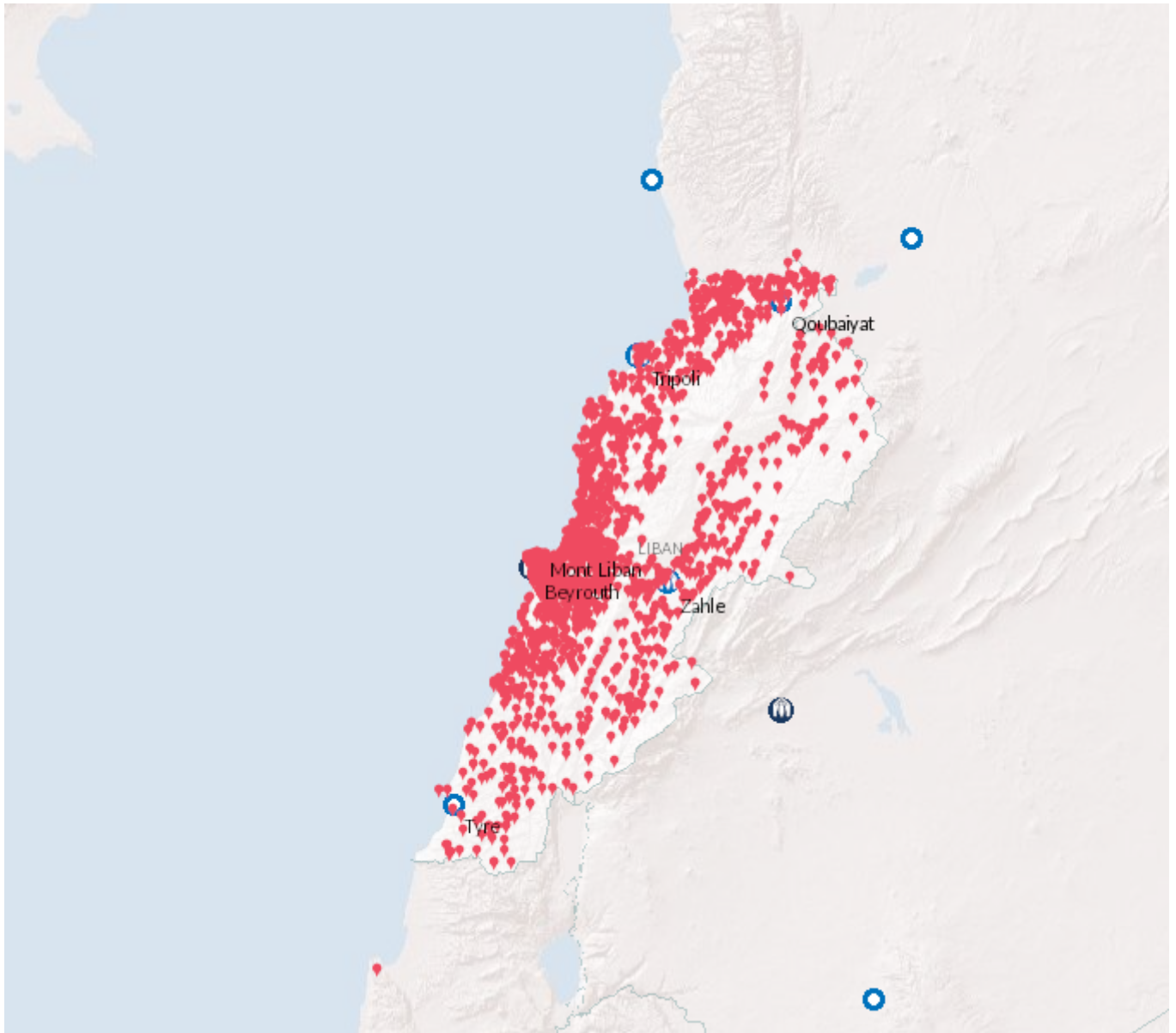


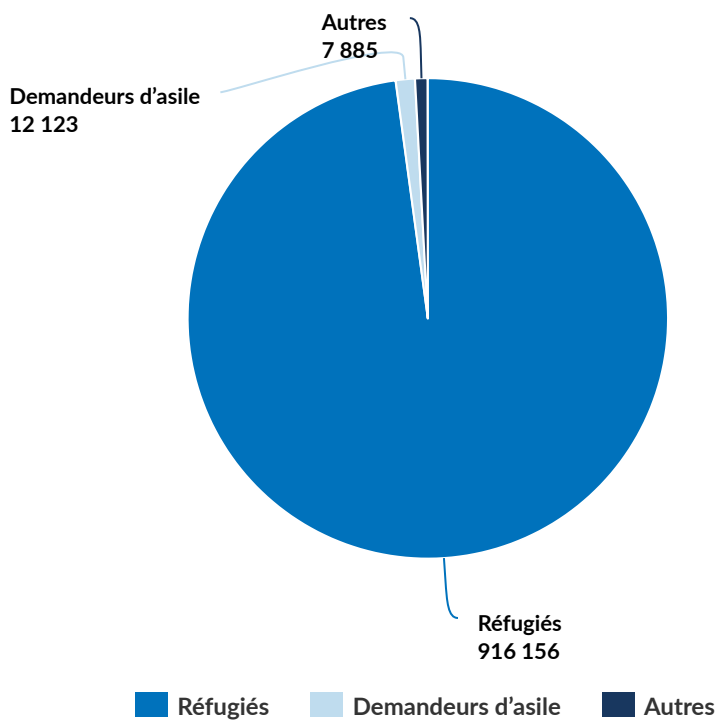
Opération: Liban



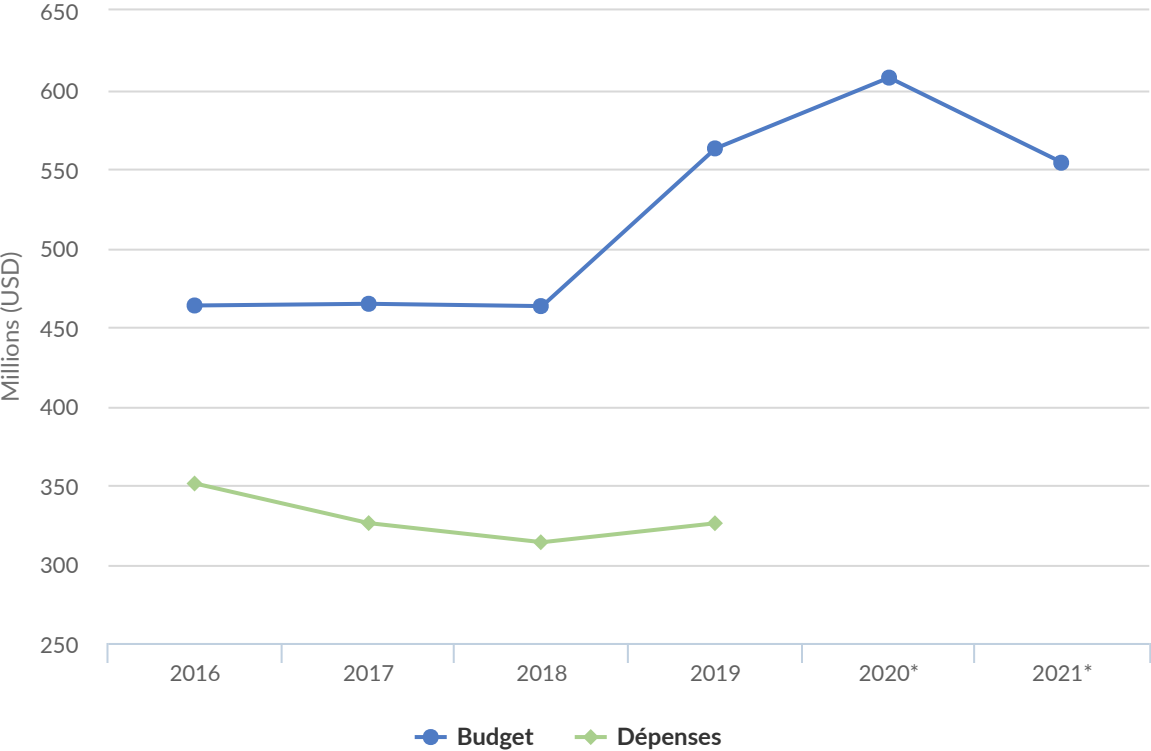
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 3% EN 2019

2019	936,164
2018	969,641
2017	1,018,416



Budgets et Dépenses - Liban



CHIFFRES DE PLANIFICATION CLÉS POUR 2021

- **100 800** familles réfugiées syriennes parmi les plus vulnérables sur le plan économique, et 3840 familles de réfugiés et de demandeurs d'asile d'autres nationalités bénéficieront d'aides en espèces à usages multiples pour couvrir leurs besoins de base.
- **100 000** réfugiés syriens et 900 réfugiés et demandeurs d'asile d'autres nationalités auront accès à des soins de santé secondaire et tertiaire subventionnés.
- **48 350** réfugiés syriens et 3000 réfugiés et demandeurs d'asile d'autres nationalités bénéficieront de conseils et d'aides juridiques concernant les procédures de séjour légal et d'autres questions de protection.
- **8 000** réfugiés syriens et 1250 réfugiés et demandeurs d'asile d'autres nationalités feront l'objet d'une demande de réinstallation.

RÉSUMÉ DU PLAN 2021

Environnement opérationnel

Le Liban reste le pays qui accueille le plus grand nombre de réfugiés par habitant. Selon les estimations, 1,5 million de réfugiés syriens, environ 16 000 réfugiés originaires d'Éthiopie, d'Iraq, du Soudan ou d'autres pays, et plus de 200 000 réfugiés palestiniens relevant du mandat de l'UNRWA vivent dans ce pays.

Le conflit en République arabe syrienne a eu d'importantes répercussions économiques et sociales sur le Liban qui fait face à une profonde crise économique et financière depuis fin 2019. La situation a été aggravée par la pandémie de COVID-19 et, par l'explosion dévastatrice au port de Beyrouth en août 2020. Le caractère prolongé de la situation des réfugiés dans un contexte peu propice aux possibilités d'autosuffisance, conjugué à l'impact des crises récentes, a conduit à une augmentation exponentielle de la pauvreté extrême parmi les réfugiés. Selon les estimations, 88% des réfugiés syriens au Liban vivent en-dessous du seuil d'extrême pauvreté, ce qui affaiblit leur capacité de résilience pour surmonter les risques de protection et éviter les stratégies négatives de survie.

Depuis que le Gouvernement libanais a demandé au HCR de suspendre les nouveaux enregistrements de Syriens début 2015, le nombre de réfugiés syriens enregistrés est passé à 879 529 au 30 septembre 2020. Le pourcentage de réfugiés syriens détenteurs de titres de séjour légal valables a simultanément diminué tandis que le nombre de réfugiés en mesure de remplir les conditions pour le renouvellement de leur séjour continue de baisser. L'absence de titre de séjour légal expose les réfugiés à un risque d'arrestation et de détention. Cela les empêche aussi d'accéder aux services de base comme l'éducation, les soins de santé et les services sociaux, ainsi que d'obtenir des documents d'état civil tels que certificats de mariage et de naissance.

La crise économique et les restrictions liées à la pandémie ont accéléré la perte d'emplois pour les réfugiés et les membres des communautés d'accueil, ainsi que pour les travailleurs migrants. Depuis mars 2020, de nombreux réfugiés ont perdu leurs sources de revenus et accumulé de nouvelles dettes car ils ont été obligés d'emprunter de l'argent pour couvrir leurs besoins de base. La situation engendre la faim, une augmentation de leurs dettes, des problèmes de santé physique et mentale, ainsi que des risques croissants d'expulsion, d'exploitation, de travail des enfants et de violences de genre. Cela accroît aussi les tensions entre les personnes et les communautés, dans la mesure où les possibilités d'emploi et les aides sociales disponibles sont insuffisantes par rapport à l'ampleur des besoins.

La hausse du nombre de Syriens qui tentent de rejoindre Chypre en bateau, au péril de leur vie, constitue la dernière illustration du désespoir qui règne au sein de cette communauté.

Il est indispensable de renforcer rapidement le filet de sécurité et de faciliter l'accès subventionné aux services de base comme l'éducation et la santé afin d'empêcher les réfugiés de sombrer encore plus dans la misère et

d'être contraints de prendre des décisions qui les exposent à de graves risques de protection. En parallèle, les efforts destinés à rétablir et à relancer l'économie et le secteur productif ainsi qu'à développer le système de protection sociale devront inclure la population réfugiée afin de stabiliser la situation et de ne pas les laisser de côté.

En 2021, le HCR continuera de diriger le volet réfugiés du Plan de réponse à la crise au Liban (LCRP), aux côtés du Ministère des Affaires sociales et du PNUD. Le LCRP constitue le chapitre Liban du Plan régional pour les réfugiés et la résilience (ou 3RP). Il offre un cadre pour une réponse intégrée dans le domaine humanitaire, de la stabilisation et de la résilience, en apportant une aide et un soutien directs aux communautés d'accueil affectées par la crise en Syrie et en renforçant les capacités des institutions centrales et locales pour répondre aux besoins de la population ciblée. Le HCR continuera également de contribuer au Cadre de réforme, de redressement et de reconstruction (3RF) élaboré à la suite de l'explosion au port de Beyrouth dans l'objectif de reconstruire un Liban meilleur, basé sur les principes de transparence, d'inclusion et de redevabilité, en particulier dans les domaines de la cohésion sociale, de l'inclusion, du genre et de l'hébergement.

Priorités principales

En 2021, le HCR centrera son action pour:

- Assurer l'accès des réfugiés à la protection, à un séjour légal temporaire et à des certificats de naissance et d'état civil, ainsi que leur protection contre le refoulement.
- Élargir le filet de sécurité sociale et l'accès à la protection sociale pour préserver la dignité et le bien-être des réfugiés au Liban.
- Préserver l'hospitalité des communautés libanaises et la stabilité sociale dans son ensemble.
- Faciliter les solutions durables pour les réfugiés, par le biais de la réinstallation ou de voies complémentaires d'admission dans des pays tiers, et le renforcement des capacités des réfugiés pour qu'ils exercent leur droit au rapatriement volontaire dans la sécurité et la dignité.

2021 Budget (January) for Lebanon | USD

The following table presents the budget as of January for this operation broken down at the objective level. Resource allocation at the objective level is subject to change during the course of the year as the operational situation evolves and priorities shift. The current budget by pillar, reflected in the bottom line of this table, is updated on a monthly basis and is replaced by the final budget at year-end.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Total
Environnement de protection favorable			
Cadre juridique et politique	1,478,613	415,029	1,893,641
Institutions et pratiques administratives	10,921,856	0	10,921,856
Aide juridique et recours judiciaires	3,773,862	481,565	4,255,427
Accès au territoire	1,430,229	0	1,430,229
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	4,232,597	0	4,232,597
Sous-total	21,837,157	896,594	22,733,751
Processus de protection et documents adéquats			
Enregistrement et établissements des profils	8,399,121	0	8,399,121
Procédures de détermination du statut de réfugié	2,642,297	0	2,642,297
Documents d'état civil	4,828,272	0	4,828,272
Sous-total	15,869,690	0	15,869,690
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Prévention et interventions liées aux VSS	7,801,966	0	7,801,966
Risques de détention arbitraires	2,452,266	0	2,452,266
Protection des enfants	7,665,942	0	7,665,942
Sous-total	17,920,175	0	17,920,175
Besoins de base et services essentiels			
Santé	64,446,662	0	64,446,662
Eau	2,251,079	0	2,251,079
Hygiène et assainissement	5,763,297	0	5,763,297
Abris et infrastructures	28,637,866	0	28,637,866
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	314,726,891	0	314,726,891
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	25,270,688	0	25,270,688
Éducation	17,486,063	0	17,486,063
Sous-total	458,582,546	0	458,582,546
Autonomisation et autogestion communautaires			
Mobilisation communautaire	11,609,333	0	11,609,333
Coexistence avec les communautés locales	7,163,290	0	7,163,290
Sous-total	18,772,623	0	18,772,623
Solutions durables			

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Total
Réinstallation	6,346,406	0	6,346,406
Sous-total	6,346,406	0	6,346,406
Direction, coordination et partenariats			
Coordination et partenariats	3,883,299	0	3,883,299
Relations avec les donateurs	1,482,354	0	1,482,354
Sous-total	5,365,654	0	5,365,654
Appui à la logistique et aux opérations			
Approvisionnement et logistique	2,278,582	0	2,278,582
Gestion des opérations, coordination et appui	5,645,083	188,039	5,833,123
Sous-total	7,923,665	188,039	8,111,704
2021 Budget (January)	552,617,917	1,084,633	553,702,550
Augmentation / Diminution	0	0	0
Budget 2021 courant	552,617,917	1,084,633	553,702,550